

## Notes

## Permanence :

**Communauté de Communes  
du canton de Podensac  
12 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque  
33720 PODENSAC**

### Autre permanence Sud Gironde

Mairie de Toulenne  
73 avenue du 8 mai 1945  
33210 TOULENNE

### Adresse postale : VICT' AID

63 cours Georges Clemenceau  
33000 BORDEAUX

☎ : 05 56 01 28 69

Fax : 05 57 35 10 82

Courriel : [vict.aid@wanadoo.fr](mailto:vict.aid@wanadoo.fr)

Site internet : [www.victaid.fr](http://www.victaid.fr)

**Association Saint François-Xavier Don Bosco**  
Le service VICT' AID est financé en grande partie  
par des subventions :  
Justice, FIV, Conseil général, Mairies...  
Cependant vos dons peuvent contribuer  
à améliorer son action.

**VICT' AID**  
Service d'aide  
aux victimes

*Service d'aide aux victimes  
d'infractions pénales  
conventionné par  
le Ministère de la Justice  
Membre du réseau INAVEM*

Service gratuit

☎ : 05 56 01 28 69  
Fax : 05 57 35 10 82

**Développer  
une solidarité concrète  
en faveur des victimes**

Association Saint François-Xavier Don Bosco

## VICT' AID

### Pour :

☞ Vous avez subi une **atteinte matérielle, corporelle, ou psychique** :

Viol  
Agression  
Violences conjugales  
Harcèlement  
Cambriolage

☞ Vous avez **perdu un de vos proches** :

Accident  
Homicide involontaire  
Ou  
Volontaire

☞ Vous trouvez les **démarches trop difficiles** ou **trop compliquées**

☞ **Vous écouter et partager** :

- la violence de ce que vous avez subi,
- vos sentiments de peur, d'effroi... ,
- votre colère, votre révolte,
- votre besoin de réparation.

☞ Favoriser la **connaissance de vos droits** quant aux procédures que vous souhaitez engager :

- l'aide juridictionnelle,
- le recours à :
  - ◆ un huissier,
  - ◆ un avocat,
  - ◆ à la compétence d'un magistrat.
- l'obtention de la pension alimentaire,
- le dépôt de plainte,
- le classement sans suite,
- la constitution de partie civile,
- le recours à la C.I.V.I. (Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions Pénales),
- l'exécution d'un jugement.

☞ **Evaluer avec vous votre problème, clarifier vos attentes et préciser vos demandes juridiques.**

☞ **Soutenir vos démarches** tout au long de la procédure.